

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC
Département Retraites et Solidarité

Paris, le 19 janvier 2021

Prestation d'ergonomie dans le cadre du dispositif d'accompagnement au changement de la Direction de la stratégie clients

Le recours à une prestation externe d'ergonomie s'inscrit dans le dispositif d'accompagnement au changement dédié à la mise en place de la Direction de la stratégie clients (DSC).

Cette prestation a pour objet d'appuyer la direction de projet ainsi que les équipes RH dans l'analyse plus fine des impacts liés à la mise en place de la DSC. L'analyse des situations de travail s'intégrant dans une démarche ergonomique fait référence aux modifications des activités mises en œuvre. Sa finalité est de contribuer à l'analyse des points de vigilance à prendre en compte dans l'accompagnement du changement.

Elle a bien pour objectif de prévenir des risques potentiels qui n'auraient pas encore été identifiés à ce stade, de mieux intégrer les enjeux de bien-être au travail et d'accompagner plus efficacement les changements engagés.

Cette intervention donnera lieu à la production d'un diagnostic, de questionnements et de préconisations qui permettront d'enrichir les différents travaux et phases déjà prévus par la « Préfiguration ».

La mise en œuvre de la prestation débutera à compter de mi-février 2021, pour avoir de premiers éléments courant mars.

Le prestataire mandaté est celui retenu dans l'accord cadre « prestation ergonomie » de l'Établissement public.